

CARENCE DE 6 MOIS (*)

HOSPITALISATION

Forfait Journalier d'hébergement

FRAIS MÉDICAUX COURANTS

Actes médicaux

Actes de chirurgie non remboursables CAFAT

Actes d'imagerie

Forfait ostéodensitométrie non remboursable CAFAT

Analyses en laboratoire

Prélèvements non remboursables CAFAT

Auxiliaires médicaux (médicalement justifiés) et autres professions libérales

Soins infirmiers non remboursables CAFAT

Kinésithérapie non remboursable CAFAT

Forfait ostéopathie-Chiropraxie

Forfait suivi psychologique auprès de professionnels agréés par le MDF

Forfait suivi nutrition auprès de professionnels agréés par la MDF

Forfait «pratique bien-être» auprès de professionnels agréés par la MDF

Soins pédicure/podologue non remboursables CAFAT

Pharmacie/prestations et produits médicaux

Dispositifs médicaux prévus sur la LPPR non remboursables CAFAT

Semelles orthopédiques non remboursables CAFAT

Forfait pilules contraceptives non remboursables CAFAT

Forfait arrêt tabac (Traitements nicotiniques de substitution non remboursables CAFAT)

Transports en ambulance/VSL et frais de déplacement

Continuité santé pays liée aux frais de déplacements depuis les îles pour consultations ou examens spécialisés

Frais de déplacements non remboursables CAFAT depuis la Grande Terre (hors Grand Nouméa) pour consultations ou examens spécialisés

FRAIS DENTAIRES

Orthodontie non remboursable CAFAT

Forfait implants dentaires

FRAIS D'OPTIQUE

Forfait lentilles correctrices

Chirurgie réfractive au laser

PRESTATIONS A VISEE FAMILIALE OU SOCIALE

Mesures en faveur des personnes en situation de handicap

Fauteuils roulants remboursables CAFAT

Forfait réparations fauteuils roulants prévus sur la LPPR et remboursables CAFAT

Forfait équipements prévus sur la LPPR et remboursables CAFAT

Forfait équipements non prévus sur la LPPR et non remboursables CAFAT

Aménagements automobiles

Frais funéraires

Aide aux frais funéraires

Aide au transfert de corps par voie terrestre du lieu de décès vers le lieu d'inhumation ou de crémation

Complément à la prise en charge de la commune pour le transfert de corps vers les îles

Autres prestations à visée familiale ou sociale

Allocation layette

Forfait crèche agréée

Couches adultes

Hébergement pour raison médicale

Accès au Fonds d'Aide Sociale (FAS)

(*) Applicable selon les conditions prévues au règlement mutualiste.

Vous pouvez effectuer une simulation d'application des carences : <https://www.mdf.nc/formulaires/carences/>